

Demande de l'Incitatif québécois à l'épargne-études

Partie A - Souscripteur

Instructions :

- Lisez ce document attentivement. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le promoteur.
- Ce formulaire n'est valide qu'une fois rempli, signé, daté et envoyé à USC Régimes d'Épargne-Études inc. Ne l'envoyez pas directement à Revenu Québec.**
- Écrivez lisiblement en caractères d'imprimerie. Conservez une copie pour vos dossiers.

Souscripteur

(Est-ce vous ? Veuillez lire les explications ci-dessous)

Nom de famille

Prénom

Numéro d'assurance sociale

| | | | | | | | | |

Cosouscripteur

(Le cas échéant – peut être le (la) conjoint(e) du souscripteur)

Nom de famille

Prénom

Bénéficiaire(Voir les explications ci-dessous – **Inscrire le nom tel qu'il apparaît sur la carte du NAS**)

Nom de famille

Prénom

Date de naissance

Numéro d'assurance sociale

| a | a | a | a | m | m | j | j | | | | | | | | | | | | | |

PromoteurLa Fondation
Internationale des
Bourses d'études

Nom, adresse, code postal

La Fondation Internationale des Bourses d'études/USC Régimes d'Épargne-Études
inc. 50, Burnhamthorpe Rd. Ouest, bureau 1000, Mississauga, Ontario L5B 4A5

Numéro de convention(s)

Explications des mots clés*

Bénéficiaire-La personne qui recevra l'argent pour l'aider à payer ses études postsecondaires (ex. : collège, université ou formation professionnelle) si elle satisfait aux conditions du régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Parent ayant la garde légale ou tuteur légal - Personne, ministère, agence ou établissement ayant la responsabilité ou le soin de l'enfant et le droit légal de prendre des décisions dans l'intérêt de l'enfant.

Promoteur - Personne ou organisation offrant un REEE au public et qui ouvrira un REEE au nom du souscripteur. Dans le cas présent, la Fondation Internationale des Bourses d'études.

Souscripteur - Personne qui ouvre un REEE, désigne un ou plusieurs bénéficiaires et qui peut déposer des fonds (les cotisations) en leur nom dans un REEE.

Fiduciaire - Institution financière qui investit, administre et distribue l'argent dans le REEE au nom du bénéficiaire.

* Ces explications sont à titre informatif uniquement. Leur définition juridique se trouve dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Votre droit à la vie privée

La Fondation Internationale des Bourses d'études protège la confidentialité de vos renseignements personnels. Nous ne pouvons pas divulguer vos renseignements personnels à toute personne ou organisation sans votre permission écrite, sauf lorsque la loi l'exige ou conformément à la convention d'aide aux études conclue entre vous et la Fondation Internationale des Bourses d'études. Vous (ou votre mandataire) avez le droit de réclamer un exemplaire des renseignements personnels contenus dans votre dossier.

Où trouver de plus amples informations relatives à l'Incitatif québécois à l'épargne-études :

Téléphone : 1 800 363 7377

Courriel : contact@kff.caInternet : www.premierefinancieredusavior.ca or
www.revenu.gouv.qc.ca

This form is available in English

Partie A - Souscripteur (suite)

Conditions

1. Pour avoir droit à l'Incitatif québécois à l'épargne-études de base, le bénéficiaire doit être âgé de moins de 18 ans et résider au Québec au 31 décembre de l'année où des cotisations admissibles ont été faites dans un REEE.
2. Si le bénéficiaire est âgé de 16 ou 17 ans, au moins l'une des conditions suivantes doit avoir été respectée pour que le bénéficiaire soit admissible à l'Incitatif québécois à l'épargne-études de base :
 - durant les quatre années précédant le dernier jour de l'année du 15e anniversaire de naissance du bénéficiaire, une somme totale d'au moins 100 \$ par année doit avoir été cotisée à un ou plusieurs REEE au nom du bénéficiaire et ne pas avoir été retirée ; ou
 - une somme totale d'au moins 2 000 \$ doit avoir été cotisée à un ou plusieurs REEE au nom du bénéficiaire avant le dernier jour de l'année du 15e anniversaire de naissance du bénéficiaire et ne pas avoir été retirée.
 - dans le cas de l'année 2008, et si le bénéficiaire a atteint l'âge de 17 ans au cours de celle-ci, un REEE doit exister depuis au moins quatre années avant l'année 2008.

Déclaration et consentement du souscripteur

J'autorise le promoteur à faire la demande de l'Incitatif québécois à l'épargne-études de base au nom du bénéficiaire.

J'affirme que le bénéficiaire satisfait à la clause de résidence indiquée ci-dessus et je consens à informer en tout temps le fiduciaire advenant tout changement de résidence.

Je comprends que mon nom et mon adresse seront transmis au bénéficiaire ou, si le bénéficiaire est âgé de moins de 19 ans et qu'il réside avec un parent, mon nom et mes informations seront transmis à ce parent.

Je comprends que si la législation nécessaire à la mise en œuvre officielle de l'Incitatif québécois à l'épargne-études n'est pas adoptée dans sa forme et définition actuelles, mon admissibilité à l'Incitatif québécois à l'épargne-études ou la disponibilité même de l'Incitatif québécois à l'épargne-études pourraient en être affectées.

Signature du souscripteur

| a | a | a | a | m | m | j | j |
Date

Signature du cosouscripteur (le cas échéant)

| a | a | a | a | m | m | j | j |
Date

Demande de l'Incitatif québécois à l'épargne-études

Partie B – Parent ayant la garde légale ou tuteur légal, ou bénéficiaire âgé de 18 ans ou plus

Instructions :

1. Nous vous demandons de remplir ce formulaire parce qu'une demande de l'Incitatif québécois à l'épargne-études de base a été faite soit pour vous, le bénéficiaire âgé de 18 ans ou plus, ou pour le bénéficiaire dont vous êtes le parent ayant la garde légale ou le tuteur légal.
2. Lisez ce document attentivement. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le promoteur.
3. **Ce formulaire n'est valide qu'une fois rempli, signé, daté et envoyé à USC Régimes d'Épargne-Études inc. Ne l'envoyez pas directement à Revenu Québec.**
4. Écrivez lisiblement en caractères d'imprimerie. Conservez une copie pour vos dossiers.

Parent ayant la garde légale ou tuteur légal <small>(Est-ce vous ? Veuillez lire les explications ci-dessous)</small>	Nom de famille	Prénom
	Numéro d'assurance sociale	
Bénéficiaire <small>(Voir les explications ci-dessous – Inscrire le nom tel qu'il apparaît sur la carte du NAS)</small>	Nom de famille	Prénom
	Date de naissance	Numéro d'assurance sociale
	a a a a m m j j	
Promoteur <small>La Fondation Internationale des Bourses d'études</small>	Nom, adresse, code postal	
	La Fondation Internationale des Bourses d'études/USC Régimes d'Épargne-Études inc. 50, Burnhamthorpe Rd. Ouest, bureau 1000, Mississauga, Ontario L5B 4A5	
	Numéro de convention(s)	

Explications des mots clés*

Bénéficiaire-La personne qui recevra l'argent pour l'aider à payer ses études postsecondaires (ex. : collège, université ou formation professionnelle) si elle satisfait aux conditions du régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Parent ayant la garde légale ou tuteur légal - Personne, ministère, agence ou établissement ayant la responsabilité ou le soin de l'enfant et le droit légal de prendre des décisions dans l'intérêt de l'enfant.

Promoteur - Personne ou organisation offrant un REEE au public et qui ouvrira un REEE au nom du souscripteur. Dans le cas présent, la Fondation Internationale des Bourses d'études.

Souscripteur - Personne qui ouvre un REEE, désigne un ou plusieurs bénéficiaires et qui peut déposer des fonds (les cotisations) en leur nom dans un REEE.

Fiduciaire - Institution financière qui investit, administre et distribue l'argent dans le REEE au nom du bénéficiaire.

* Ces explications sont à titre informatif uniquement. Leur définition juridique se trouve dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Votre droit à la vie privée

La Fondation Internationale des Bourses d'études protège la confidentialité de vos renseignements personnels. Nous ne pouvons pas divulguer vos renseignements personnels à toute personne ou organisation sans votre permission écrite, sauf lorsque la loi l'exige ou conformément à la convention d'aide aux études conclue entre vous et la Fondation Internationale des Bourses d'études. Vous (ou votre mandataire) avez le droit de réclamer un exemplaire des renseignements personnels contenus dans votre dossier.

Où trouver de plus amples informations relatives à l'Incitatif québécois à l'épargne-études :

Téléphone : 1 800 363 7377

Courriel : contact@kff.ca

Internet : www.premierefinancieredusavior.ca or www.revenu.gouv.qc.ca

This form is available in English

Partie B – Parent ayant la garde légale ou tuteur légal, ou bénéficiaire âgé de 18 ans ou plus (suite)

Transmission de vos renseignements personnels

Je comprends que :

1. Le souscripteur a l'intention d'ouvrir un REEE auprès du promoteur par lequel le promoteur paiera ou fera effectuer les paiements d'aide aux études en provenance du REEE pour le bénéficiaire.
2. Le souscripteur a demandé qu'un paiement de l'Incitatif québécois à l'épargne-étude de base soit versé dans le REEE au nom du bénéficiaire.

Déclaration et consentement du parent ayant la garde légale ou tuteur légal, ou du bénéficiaire âgé de 18 ans ou plus

J'affirme être le parent ayant la garde légale ou tuteur légal du bénéficiaire, ou que je suis le bénéficiaire et que je suis âgé de 18 ans ou plus.

Je consens à l'utilisation et à la transmission des renseignements personnels du bénéficiaire à Revenu Québec.

Je comprends que si la législation nécessaire à la mise en œuvre officielle de l'Incitatif québécois à l'épargne-études n'est pas adoptée dans sa forme et définition actuelles, mon admissibilité à l'Incitatif québécois à l'épargne-études ou la disponibilité même de l'Incitatif québécois à l'épargne-études pourraient en être affectées.

Signature du parent ayant la garde légale ou du tuteur légal,
ou du bénéficiaire âgé de 18 ans ou plus

Date